

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00294

PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE : TROISIEME TRANCHE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170710-D20170029410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170922

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE : TROISIEME TRANCHE

La loi du 21 février 2014 de programmation de la ville et de la cohésion urbaine redéfinit les quartiers prioritaires à partir du critère unique de concentration urbaine de pauvreté et instaure un nouveau contrat, le contrat de ville urbain et social pour la période 2015-2020.

Par la délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2015, le Contrat de Ville 2015-2020 a été adopté. Ce Contrat de Ville est constitué d'un contrat cadre porté par l'Agglomération et décliné en conventions d'application communales et thématiques. Il définit une nouvelle géographie prioritaire, et concerne ainsi 39 quartiers sur 12 communes concernant 70 000 habitants.

Les trois priorités repérées sur le territoire pour réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire urbain sont les suivantes :

- renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ces habitants ;
- améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération ;
- développer l'activité économique et favoriser l'emploi.

Pour 2017, un appel à projet a été lancé. 348 projets ont ainsi été recensés. 79 projets sollicitent le soutien financier de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau en date du 23 mars 2017 a validé le financement de 48 projets au titre de la tranche 1 à hauteur de 301 400 € en fonctionnement et 80 500 € en investissement.

Le Bureau en date du 18 mai 2017 a validé le financement de 13 projets au titre de la tranche 2 à hauteur de 67 100 € en subvention de fonctionnement.

Au titre de la troisième tranche de programmation du Contrat de Ville, Saint-Etienne Métropole propose de :

- soutenir 8 projets complémentaires,
- prévoir une dotation supplémentaire pour 2 actions déjà financées au titre des tranches 1 et 2 de la programmation 2017.

soit un financement total (cf annexe 1) à hauteur de 58 170 € dont 24 000 € en fonctionnement et 34 170 € en investissement, réparti de la manière suivante :

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	Nombre d'actions	Montant accordé
Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ces habitants	6	16 000 €
Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération	4 dont 2 en investissement	42 170 €
TOTAL	10	58 170 €

Pour les subventions en fonctionnement supérieures à 23 000 € et pour toutes subventions en investissement quel que soit le montant, des conventions seront signées.

En revanche, dans un souci de simplification des démarches administratives et financières avec les associations, le mandatement des subventions inférieures à 23 000 € s'effectuera en un seul versement après notification.

En contrepartie, les associations et autres structures bénéficiaires devront conduire les actions conformément aux moyens projetés et s'engageront à fournir le compte rendu d'exécution de leurs actions.

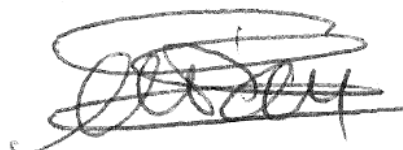
Le non-respect de leurs obligations aura pour effet le reversement de tout ou partie de l'aide financière attribuée.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la troisième tranche de programmation du contrat de ville ;**
- **approuve le versement en une fois des subventions versées aux associations bénéficiant d'une aide financière inférieure à 23 000 € en fonctionnement ;**
- **approuve le conventionnement avec les organismes privés et publics porteurs d'actions citées ci-dessus :**
 - **pour l'investissement : OFFICE PUBLIC DE FIRMINY ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2017 (Politique ville) :**
 - **dépenses de fonctionnement : chapitre 65 - article 6574 ;**
 - **dépenses d'investissement : chapitre 20 – article 204 172.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

ANNEXE 1

Priorité n°1: Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
Ligue de l'Enseignement / D-clics numériques éduquer au et par le numérique dans un cadre péri et extra-scolaire	Transversale agglomération	Former et accompagner localement les acteurs éducatifs dans une dynamique d'éducation populaire en expérimentant des parcours de formation courts visant à leur faire connaître, comprendre et mesurer les enjeux éducatifs liés au numérique / permettre la découverte et l'expérimentation d'outils et de démarches pédagogiques liés au numérique et à l'éducation aux médias	16 000	4 000
AMOPA / lutte contre l'illettrisme	Transversale agglomération	Apporter une aide individualisée dans les processus d'apprentissage pour contribuer à la lutte contre l'échec scolaire et l'illettrisme / mener des actions de remédiation visant les jeunes sortis du système scolaire sans maîtrise des compétences de base	9000	2 000
MEMORIAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION LOIRE / Réfugiés ça se passe chez toi	Transversale agglomération La Chapelle – Tarentaize Beaubrun – Le Montcel	Sensibiliser les jeunes à l'histoire et l'actualité de leur territoire – faire se rencontrer des jeunes issus de milieux différents – lutter contre les préjugés et les discriminations – favoriser un rapprochement entre les structures jeunesse et mémorielles – faire découvrir aux jeunes le monde associatif et l'engagement	2 200	1 000
CIDFF / Participation citoyenne : un film pour soutenir l'initiative des femmes	Transversale agglomération	Mobiliser des femmes des quartiers participant à des activités collectives pour réaliser un film valorisant leur implication citoyenne et à travers cela leurs compétences personnelles et professionnelles / utiliser ce film comme support de dynamisation de leur recherche d'emploi et support à l'émergence d'initiatives, en particulier de femmes dans d'autres quartiers de la politique ville	25 000	5 000
CENTRE SOCIAL SOUS PAULAT / la source numérique Pôle ressource numérique Ondaine	Quartiers prioritaires de Roche la Molière, Unieux et Firminy	Assurer un appui technique sur les quartiers par des ateliers (en itinérant auprès des centres sociaux, des services des communes, médiathèque etc., de la MLJ etc.)	91 130	2 000 complément de dotation
ZOOMACOM / Mutualisation d'un centre ressource numérique sur l'agglomération	Quartiers prioritaires de SEM	Assurer un appui technique auprès des espaces publics numériques et des structures de proximité en matière de médiation numérique et de développement de nouveaux usages (par des sessions de formation, des ateliers, etc.) Former les animateurs utilisant les TIC	31 315	2 000 complément de dotation
		TOTAL PRIORITE N° 2	174 645	16 000

Priorité n°2: Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action	Contribution SEM (PV)
DEAT 42. Etablissement expérimental pour enfance handicapée / Signalétique au quartier du Soleil	Quartier du Soleil / Saint Etienne	Améliorer l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier. Accompagner un groupe d'adolescents (DEAT 42), de jeunes adultes (Foyer EPIS) et de séniors (maison de quartier Soleil) dans la réalisation d'une signalétique « design » sur les « lieux culturels » du quartier (et à proximité) Travailler avec les habitants autour d'une réflexion urbanistique sur la mémoire du quartier et sa mutation 'en cours et à venir)	5 500	2 000
CS VIVARAIZE – Projet design participatif local St Roch	Quartier St Roch/ Saint Etienne	Favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie. Via un projet design participatif mobilisant les étudiants, les usagers du centre social et des entreprises d'insertion rendre un rez-de-chaussée de la place St Roch adapté à l'activité d'un centre social	18 650	6 000
		TOTAL PRIORITE N° 2 – FONCTIONNEMENT	24 150	8 000
OFFICE PUBLIC FIRMINY – Amélioration parties communes et du tri sélectif par la création d'un local container poubelles	Layat Abattoir / Firminy	Améliorer le cadre de vie des habitants - enrayer les nuisances et les risques générés par le stockage des bacs poubelles à l'entrée du parking en visibilité directe - limiter les nuisances générées par la proximité immédiate d'une station de lavage automobile	33 142	26 500
OFFICE PUBLIC FIRMINY – Privatisation de l'arrière du bâtiment chemin de sous paulat	Sous Paulat / Firminy	Améliorer le cadre de vie, garantir la tranquillité publique et le mieux vivre ensemble / permettre aux locataires de disposer de cet espace et d'en jouir sans nuisance	9 589	7 670
		TOTAL PRIORITE N° 2 – INVESTISSEMENT	42 731	34 170
		TOTAL PRIORITE N° 2 FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	66 881	42 170